

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 42

**Artikel:** Le phylloxera  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182908>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ce gracieux bâtiment sera vraiment digne de recevoir ses nouveaux hôtes qui sont fort satisfaits, dit-on, de la distribution des différentes pièces mises à leur disposition.

La grande salle du Casino a été divisée en trois salles : l'une est destinée aux séances du Tribunal, l'autre aux délibérations des sections du Tribunal, et la troisième aux avocats.

La salle des séances est spacieuse, et sera décorée avec goût. Au midi, le fauteuil du président, placé dans une espèce de niche ornée de l'écusson fédéral et encadrée par de riches draperies ; au couchant, une grande tribune demi-circulaire pour les juges ; au nord, la barre et des bancs en gradins pour le public.

Le petit salon, avec ameublement couleur grenat, devient une salle de conversation pour messieurs les juges. La grande salle du café est affectée au greffe ; la petite est divisée en deux salles, l'une pour le grefier français, l'autre pour son collègue allemand.

La cuisine est transformée en loge pour le concierge. A l'étage, le bureau du président, les archives et le logement du concierge.

La rotonde, dont l'ornementation est complètement modifiée, servira de pas-perdus.

Le jardin, au levant, dégagé de sa rustique clôture, sera ouvert et deviendra promenade publique, séparée du bâtiment par une grille placée parallèlement au fronton.

Au couchant, le jardin sera fermé par une grille à lances dorées, et réservé aux membres du Tribunal qui pourront y fumer tranquillement leur cigarette, en face du beau panorama du lac et des Alpes.

#### Le Phylloxera.

Voilà un nom barbare auquel nous habituerons difficilement nos populations. Le paysan, le vigneron, qui détestent les mots chargés de consounes, ne s'inspirent guère de la circulaire officielle lorsqu'ils parlent de cet insecte ; ils ne disent pas que le phylloxera a fait son apparition à l'état *apthére* dans les *nodosités* ou renflements de forme *ovoïde*, très ténus, des *radicelles* du *chevelu* des vignes de Pregny ; ils disent tout simplement, en fumant leur pipe :

*Je paret que lé bité sé sont messé après lé vegne de Dzenéva.*

Quoi qu'il en soit, l'insecte redoutable est là, à nos portes, et peut-être chez nous, sans que nous puissions rien faire de véritablement efficace pour le combattre, réduits à dire comme le Combier, lorsqu'il parle d'un homme dont on ne peut faire facon : *Faut l'usâ couman lè.*

Cependant tous nos professeurs sont en émoi, tous nos savants se dirigeant, la loupe en main, du côté de Pregny pour constater la présence du fléau, heureux sans doute de faire cette charmante course à la faveur des belles journées d'automne dont nous sommes favorisés. Et ne voulant pas qu'il soit dit

de rester court devant un des êtres les plus infimes de la création, ils donnent, en haut langage scientifique, diverses précautions pour calmer la panique générale. Nous ne saurions qu'applaudir à cette manière de faire qui prouve en faveur de leur bonne volonté.

Les moyens indiqués sont simples et à la portée de tout le monde ; ce sont les suivants :

1<sup>o</sup> Déchausser les ceps malades ;

2<sup>o</sup> Verser dans la trouée environ 4 litres d'eau ammoniacale ou une solution de 5 grammes de phénol dans un litre d'eau ;

3<sup>o</sup> Enduire le collet de la souche et les racines à fleur de terre avec du goudron de houille ;

4<sup>o</sup> Combler le trou avec du bon fumier ;

5<sup>o</sup> Ajouter à ce fumier, par cep, 100 grammes de cendres, 70 grammes de plâtre, 30 grammes de soufre en poudre.

6<sup>o</sup> Couvrir le tout avec des phosphates de Belle-garde finement pulvérisés ;

7<sup>o</sup> Ajouter une couche de sable ;

8<sup>o</sup> Passer au crible de la chaux ayant servi à l'épuration du gaz d'éclairage ;

9<sup>o</sup> Etendre cette chaux bien également à la surface du sol ;

10<sup>o</sup> Faire l'opération par un temps très sec, dans un rayon de 30 centimètres autour du cep ;

11<sup>o</sup> Eviter de mettre cette chaux à nu sur le cep ou les racines ;

12<sup>o</sup> Employer cette chaux dans les proportions de deux kilogrammes par mètre carré ;

13<sup>o</sup> Etendre cette matière sur le sol au mois d'octobre ;

14<sup>o</sup> L'enterrer avant le réveil de la végétation ;

15<sup>o</sup> Ajouter à cette chaux une partie des engrains cités plus haut au moment où, dans nos contrées, on donne le premier labour à la vigne.

« Voilà, pour le moment, dit la commission centrale, les premières armes par lesquelles nous voulons combattre l'ennemi. »

Ainsi nous pouvons calmer nos craintes, car si ce ne sont là que les premières armes de ces Messieurs, que sera-ce lorsqu'ils feront usage de toutes leurs ressources pour cette guerre d'extermination !...

Il faudra nécessairement alors que chaque vigneron se pourvoie d'une pharmacie de campagne complète, afin d'avoir toujours ses ingrédients sous la main et dormir tranquille.

Quelques-uns prétendent qu'une couche de tabac marako ou de poudre persane de deux pouces d'épaisseur autour de chaque cep aurait un effet plus énergique ; d'autres, plus simples dans leurs procédés, et doutant des divers agents de la science moderne, conseillent de saisir délicatement la petite bête avec des pincettes, de la placer sur un caillou et de l'écraser d'un coup de marteau. Ce sont là autant de moyens dont le succès dépendra des innombrables essais qui vont être tentés.